



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Téléservice Affectation après la 3^e

Consultation des offres de
formation, saisie des demandes
et consultation des résultats

Guide à l'attention
des chefs d'établissement
et de leurs équipes
pour l'accompagnement
des familles

Année scolaire 2021-2022



1. Connexion au service

Connexion à Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr

The screenshot shows the login interface for 'ÉduConnect' for a 'Représentant légal'. On the left, a box explains that the EduConnect account provides access to online procedures, the ENT workspace, and the school record. The main area has two login options: 'Je me connecte avec mon compte ÉduConnect' and 'Je me connecte avec FranceConnect'. The EduConnect section includes fields for 'Identifiant' (with a 'Mot de passe oublié?' link) and 'Mot de passe' (with a 'Mot de passe oublié?' link and a visibility toggle). A 'Se connecter' button and a 'Je n'ai pas de compte' link are provided. The FranceConnect section features a 'S'identifier avec FranceConnect' button, a 'Qu'est-ce que FranceConnect?' link, and a brief description of the service.

Après la connexion, choisir AFFECTATION parmi les services proposés à gauche de l'écran

- Actualités
- Bourse de lycée
- Affectation**
- Fiche de renseignements

2. Page d'accueil du service en ligne affectation

Le service permet une recherche par mots clés sur deux champs :

- **Quoi ?** Invitant à renseigner le nom d'une formation, d'un établissement
- **Où ?** Invitant à renseigner une ville, un département.

La recherche peut ne contenir qu'une partie du nom de la formation visée. Elle s'appuie également sur un ensemble de disciplines, domaines et sous-domaines indexés par l'ONISEP permettant de proposer les formations correspondantes lorsque le libellé de la formation saisie n'est pas exact.

The screenshot shows the homepage of the 'CHOISIR SON AFFECTATION' service. At the top, there is a header with the French flag and the text 'CHOISIR SON AFFECTATION' and 'DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E'. Below this is a large banner area with a background image of students in a classroom. On the left side of the banner, there is a navigation menu with icons for home, search, and help. The banner contains two search input fields: 'QUOI' (formation, établissement ou mots-clés) with the example 'cap cuisine', and 'OÙ' (ville ou département) with the example 'nantes'. Below the search fields is a 'RECHERCHER' button with a question mark icon. A text line reads: 'Accédez aux offres de formation proposées dans Affelnet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France.' Below the banner is a 'CALENDRIER 2022' section with four phases:

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4
DU 4 AVRIL (14:00) AU 9 MAI (13:59)	DU 9 MAI (14:00) AU 31 MAI (23:59)	DU 1 JUIN (00:00) AU 1 JUILLET (13:59)	À PARTIR DU 1 JUILLET (14:00)
Je découvre les formations disponibles en France.	Je formule mes demandes.	Mon dossier est en cours de traitement.	Je consulte le résultat de mes demandes.

At the bottom of the page, there is a footer with the text 'Ces indications tiennent compte du fuseau horaire où vous vous trouvez.' and a navigation bar with links: 'Plan du site', 'Aide et contacts', 'Mentions légales', 'Cookies', 'Accessibilité non conforme', and 'Mes données personnelles'. There is also a small red logo with a white star in the bottom right corner.

3. Présentation des recherches et description d'une offre de formation

L'offre correspondant au résultat de la recherche est présentée sous forme de liste (à gauche), la fiche formation est présentée à droite. Au niveau de la liste présentée à gauche :

Des badges permettent d'identifier si l'offre de formation :

- relève d'un établissement du secteur public ou privé,
- donne lieu à des modalités particulières d'admission (entretien, dossier...),
- est proposée en apprentissage,
- est une formation professionnelle dispensée par un établissement agricole.

Les taux de poursuite d'étude et taux d'emploi 6 mois après la sortie de formation sont présentés pour chaque formation dont les données issues d'inserteunes sont disponibles.

Au niveau de la page descriptive de l'offre présentée à droite, sont présentés à l'utilisateur :

- **la fiche établissement et la fiche formation** pour obtenir des informations plus détaillées. Celles-ci renvoient vers le site de l'ONISEP ou une page dédiée réalisée par l'académie si la formation relève d'une particularité académique ;
- **un paragraphe de l'académie d'accueil** visant à informer des particularités de la politique d'orientation et d'affectation de l'académie ;
- **un plan** pour repérer la situation géographique de l'établissement proposant cette offre.
- **Un onglet « débouchés »** permettant de consulter le détail des taux nationaux de poursuite d'étude et du devenir des jeunes 6 mois après leur sortie.

The screenshot displays the 'CHOISIR SON AFFECTATION' interface. At the top, there are search filters for 'QUOI' (matériels) and 'OÙ' (ville ou département), with a 'RECHERCHER' button. Below the search bar, it indicates '26 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche'. A sidebar on the left contains navigation icons and a list of search results. The main content area shows a detailed view of the '2NDE PRO MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS ET DES VÉHICULES' offer. This view includes the establishment name 'Lycée des métiers de l'automobile et du transport Pierre-Gilles de Gennes, Gerardmer', its address, and contact information. It also features tabs for 'INFORMATIONS', 'PLAN', and 'DÉBOUCHÉS'. The 'DÉBOUCHÉS' tab is active, showing a list of five related vocational paths and a bar chart for 'TAUX NATIONAL DE POURSUITE D'ÉTUDE' (36% vs 64%) and 'TAUX NATIONAL D'EMPLOI À 6 MOIS'.

En cliquant sur « **filtres avancés** », il est possible d'affiner sa recherche selon :

- L'académie
- Le département
- Le type de formation (Seconde générale et technologique / Seconde professionnelle / Première année de CAP / Autres types de formation)
- Le Statut (Apprenti / Scolaire)
- Le secteur (Public / Privé)
- L'internat (proposé ou non)
- 3 autres filtres (Établissements agricoles / Établissements maritimes / Campus des métiers)

AFFINER MA RECHERCHE X

Académie
Nantes ▼

Département
Choisir un département ▼

Statut
 Scolaire Apprenti

Type de formation
Choisir un type de formation ▼

Secteur
 Public Privé

Internat
Établissements proposant un internat

Autres filtres
Choisir un filtre ▼

Appliquer
Effacer

La page descriptive de l'offre contient des informations spécifiques lorsque l'offre de formation :

- relève d'une seconde générale et technologique avec enseignements courants

IMPORTANT

Les vœux pour un établissement privé ou dépendant du ministère de l'agriculture ne tiennent pas compte de la notion de secteur.

En revanche, pour une demande d'admission en classe de seconde générale et technologique d'un lycée public de l'éducation nationale, les élèves résidant dans la zone de desserte de ce lycée sont prioritaires.

Vous êtes invités à indiquer ce lycée de secteur public parmi vos vœux pour être assuré d'une affectation en classe de seconde générale et technologique.

Pour certains enseignements rares de seconde générale et technologique, la zone de desserte peut être élargie et, le cas échéant, une procédure particulière d'admission est alors signalée.

- présente des modalités particulières d'admission définies par l'académie d'accueil

Cette formation donne lieu à des entretiens d'information via la procédure "PassPRO". A l'issue de cette procédure, l'élève peut bénéficier d'une priorité d'admission dans la formation.

L'inscription aux entretiens est réalisée par les établissements d'origine des élèves. Passpro est une procédure destinée aux élèves intéressés par certaines formations professionnelles post-3ème. Les élèves peuvent bénéficier d'un entretien d'information par domaine de métier. Cet entretien d'information s'appuie sur une lettre de motivation guidée. Elle leur sera demandée obligatoirement par l'établissement accueillant l'élève en entretien. Ces entretiens, organisés par des établissements de l'académie, permettent d'apporter à l'élève l'information la plus précise sur la formation envisagée, en terme de contenu, de débouchés et de pré-requis.

Pour en savoir plus sur la procédure PassPRO et vous y inscrire, contactez votre établissement.

- a fait l'objet d'informations spécifiques mises en avant par les services académiques

Cette formation est dispensée en collaboration avec des entreprises partenaires

- porte sur une 2^{de} professionnelle famille de métiers (Indication de l'ensemble des spécialités de 1^{re} à laquelle cette 2^{de} professionnelle peut mener)

Cette formation est organisée par familles de métiers. L'élève peut ainsi découvrir la famille de métiers qui l'intéresse, apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur et choisir, à la fin de l'année de 2de professionnelle, sa spécialité de baccalauréat professionnel.

Cette formation prépare à la poursuite en classe de 1re vers les spécialités de baccalauréat suivantes :

- bac pro Métiers de l'accueil (ex bac pro Accueil - relation clients et usagers)
- bac pro Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (ex bac pro vente)
- bac pro Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial (ex bac pro commerce)

- relève de l'apprentissage

IMPORTANT

Cette formation se déroule en apprentissage, elle alterne période de formation en centre de formation des apprentis et entreprise.

Pour avoir le statut d'apprenti et être rémunéré, vous devez trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Nous vous conseillons de rapidement contacter l'établissement choisi pour démarrer vos démarches d'inscription et de recherche de contrat.

 [Prendre contact avec l'établissement de formation.](#)

Pour calculer votre salaire : [consulter le simulateur avec l'établissement de rémunération du site \[alternance.gouv.fr\]\(http://alternance.gouv.fr\).](#)

Le saviez-vous ?

- Plus de 7 jeunes sur 10 ayant suivi des études de niveau CAP à BTS ont un emploi 7 mois après leur sortie de formation ([source](#)) ;
- Les entreprises reconnaissent de plus en plus l'alternance comme mode formation, le nombre de contrats d'apprentissage signés augmente chaque année ([source](#)).

Un onglet supplémentaire « alternance » propose, pour ces offres en apprentissage, les potentielles entreprises qui recrutent pour cette formation.

FORMATIONS PLAN ALTERNANCE

 **La bonne alternance**
Trouvez votre apprentissage

1 formation et 23 entreprises correspondent à votre recherche

[Voir tout](#) [1 formations](#) [23 entreprises](#)

 **RESTAURANT LA ROTISSERIE**
 10 à 19 salariés
36 AVENUE VENTADOUR, 19000 TULLE
0.8 km(s) du lieu de recherche [En savoir plus](#)

 **L'ORCHIDEE**
 petite entreprise
AVENUE VENTADOUR, 19000 TULLE
1 km(s) du lieu de recherche [En savoir plus](#)

4. Saisie des demandes

CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

QUOI matériels OÙ ville ou département RECHERCHER ?

26 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche

Afficher mon ou mes lycée(s) de secteur ?

Filtre(s) actif(s) : x Seconde professionnelle

bac pro Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts

CFA-Maison familiale rurale
55 - VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL

Privé Apprentissage Agriculture

Taux de poursuite : 23 % Taux d'emploi à 6 mois : 74 %

2NDE PRO MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS ET DES VÉHICULES

Secteur public, Statut scolaire

Lycée des métiers de l'automobile et du transport Pierre-Gilles de Gennes, Gerardmer
88 - GERARDMER

Ajouter à mes demandes

FICHE ÉTABLISSEMENT
FICHE FORMATION

Voir et valider les demandes

À compter du 9 mai, la saisie des demandes devient possible. Le bouton « ajouter à mes demandes » est alors présent sur la page descriptive de l'offre. Il permet d'ajouter l'offre de formation à sa sélection.

Ajouter à mes demandes

Lorsqu'une demande est ajoutée, un nouvel icône cliquable apparaît « Voir et valider les demandes ». Elle permet d'accéder à sa sélection pour l'ordonner et la valider.



Ordonner et valider ses demandes

CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

LES DEMANDES DE [Nom] AMBRE

Retour à la page des offres

RANG 1	CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE histoire des arts Lycée Grandmont 37 - TOURS	🗑️
RANG 2	CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE histoire des arts Lycée Henri Poincaré 54 - NANCY	🗑️
RANG 3	CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE histoire des arts Lycée Fulbert 28 - CHARTRES	🗑️

[Ajouter d'autres demandes](#)

Vous devez enregistrer vos demandes pour que la sélection soit prise en compte.

VALIDER LES DEMANDES

Je donne mon avis
Voxusagers.gouv.fr

Chaque demande formulée peut être supprimée, l'ordre peut être changé. Les demandes doivent être validées. Les modifications restent possibles jusqu'au 31 mai.

CHOISIR SON AFFECTATION
 DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^È

LES DEMANDES DE **AMBRE** [← Retour à la page des offres](#)

RANG 1 **CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**
 histoire des arts
 Lycée Grandmont
 37 - TOURS

RANG 2 **CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**
 histoire des arts
 Lycée Henri Poincaré
 54 - NANCY

RANG 3 **CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**
 histoire des arts
 Lycée Fulbert
 28 - CHARTRES

[Ajouter d'autres demandes](#)

✓ VOS DEMANDES SONT VALIDÉES !
 Vous pouvez les modifier jusqu'au 31 mai

MODIFIER LES DEMANDES **TÉLÉCHARGER LE RÉCAPITULATIF**

[Je donne mon avis](#)
 Voxagers.gouv.fr

Un récapitulatif des demandes formulées peut être téléchargé.

Si l'utilisateur ne dispose pas de compte (ex : demande de retour en formation initiale d'un ancien élève), il se connectera au site public <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr> et téléchargera le récapitulatif de ses demandes pour le transmettre à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de son département afin que ses vœux puissent être saisis directement dans Affelnet lycée.

Modèle du courriel de confirmation envoyé aux représentants légaux lors de chaque validation de ses demandes.



CHOISIR SON AFFECTATION
 DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS
 LA 3^ÈME

La demande de poursuite d'étude de Fvohpvmaggecpkx VUGAKTTYPSJIMKX ELV-1 a bien été enregistrée le **15/0/2022** à 14:01 (UTC+1).
 Cette demande reste modifiable par RESP-1 ELV-1 jusqu'au **31/05/2022**.
 La réponse sera consultable à partir du **01/07/2022** dans la rubrique « Je consulte les résultats de mes demandes ».

Etat Civil

VUGAKTTYPSJIMKX ELV-1 Fvohpvmaggecpkx

65 Njqchuzl Xkdvvcvrl
 19578 WMMMZ

Responsable(s) au(x)quel(s) sera envoyée la notification

ELV-1 RESP-1
 ELV-1 RESP-2

Voeux

Rang 1
Établissement Lycée professionnel Robert Buron
Formation bac pro Cuisine
Statut Scolaire

L'affectation dans un établissement public est assurée sous la responsabilité du directeur académique des services de l'éducation nationale, agissant par délégation du recteur d'académie. L'admission dans un établissement privé sous contrat relève d'une décision du directeur de l'établissement concerné. L'admission dans une formation en apprentissage nécessite la signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur. Le centre de formation demandé pourra prendre contact avec vous pour vous accompagner dans cette démarche.

Demande d'affectation dans un établissement public de l'Education nationale :

Vous pourrez consulter et télécharger la réponse à votre demande à partir du **01/07/2022** dans la rubrique « Je consulte les résultats de mes demandes ».

A défaut de réponse expresse sous la forme de votre notification d'affectation, votre demande sera implicitement acceptée le conformément au décret n°2014-1275 du 23-10-2014. A compter de cette date, vous aurez la possibilité de demander aux services de la scolarité de la direction des services départementaux de l'Education nationale la délivrance d'une notification d'affectation dans l'établissement correspondant à votre demande.

L'instruction de votre demande est assurée par les services de scolarité de la direction des services départementaux de l'Education nationale du département de l'établissement demandé dont vous trouverez les coordonnées à partir de cette [page](#).

Les demandes de dérogation à la carte scolaire pour une affectation dans une classe de seconde générale et technologique dans un lycée public situé en dehors de la zone géographique de résidence du candidat sont à adresser à l'établissement d'origine du candidat. Elles doivent être justifiées et peuvent être demandées pour les raisons suivantes :

- élève handicapé ;
- élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé ;
- élève boursier ;
- élève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement souhaité ;
- élève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité ;
- élève devant suivre un parcours scolaire particulier ;
- autre (le cas échéant).

Conformément à l'article D211-11 du Code de l'Education, votre demande de dérogation sera examinée en fonction des places disponibles après l'affectation des élèves relevant du secteur de l'établissement demandé.

5. Modifications après fermeture des saisies du service

1^{er} juin, la sélection faite par les représentants légaux depuis le service affectation est déversée automatiquement dans le dossier Afflnet lycée du candidat, à la rubrique « saisie des vœux ».

Ceux-ci sont alors modifiables directement par l'établissement et ne le sont plus depuis le service.

Si des modifications sont apportées au dossier de l'élève :

- Ajout ou suppression d'une demande de dérogation
- Ajout ou suppression d'une demande d'internat
- Ajout, modification d'ordre ou suppression de vœu(x)

Un courriel personnalisé est envoyé aux représentants légaux. Il indique précisément la ou les modifications apportées au dossier et contient la fiche récapitulative de l'élève.

Expéditeur	no-reply@ac-[nom de l'académie].fr
Titre de l'email	[Affectation après la 3e] Modifications apportées à votre dossier
Corps de l'email	ACADÉMIE DE [libelle académie] AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE [année campagne] Des modifications ont été apportées sur le dossier élève de [NOM] [Prénom1] [Prénom2] [Prénom3] . Vous trouverez ci-joint le dossier nouvellement mis à jour. [L'ordre des vœux a été modifié.] [Un ou plusieurs vœux ont été ajoutés.] [Un ou plusieurs vœux ont été modifiés.] [Un ou plusieurs vœux ont été supprimés.] [Une ou plusieurs demandes d'internat ont été ajoutées.] [Une ou plusieurs demandes d'internat ont été supprimées.] [Une ou plusieurs demandes de dérogation ont été ajoutées.] [Une ou plusieurs demandes de dérogation ont été supprimées.] Si vous avez des questions concernant ces modifications, contactez l'établissement [type établissement] [libellé établissement] [ville] au : [numéro établissement] .
Pièces jointes	Fiche élève

6. Consultation des résultats

À partir du 1er juillet 2022, les représentants de l'élève peuvent consulter et télécharger les résultats des demandes formulées, y compris si elles portent sur plusieurs académies.



CHOISIR SON AFFECTATION

Demander une formation et un établissement après la 3ème

LES RÉSULTATS D'AFFECTATION DE CAMILLE

Vous avez formulé des vœux dans une ou plusieurs académie(s). Veuillez trouver les résultats actuellement disponibles :

^ ACADÉMIE DE NANCY-METZ [TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS](#)

Classe de Seconde Générale et Technologique
Lycée Jean-Auguste Margueritte
55 - VERDUN
PRIVE

v ACADÉMIE DE STRASBOURG [TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS](#)

INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous devez remplir les formalités d'inscription dans l'établissement affectation sans tarder, selon les consignes indiquées dans la notification reçue par e-mail ou à télécharger ci-dessus.

Si vous avez obtenu plusieurs réponses positives, vous devez prévenir au plus vite le ou les établissements dans lesquels vous n'irez pas vous inscrire afin que cette place puisse être proposée à un autre élève.

Si vous n'avez reçu aucune réponse positive ou si vous êtes sur liste supplémentaire, il convient de vous informer auprès de votre établissement d'origine des solutions qui peuvent vous être proposées.

[Je donne mon avis](#)
Vousagere.com.fr

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports Plan du site Aide et contacts Mentions légales Cookies Gestion des cookies Accessibilité : conforme Contact